

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DU MESNIL THERIBUS**

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis le 28 mars 2024 à 19 h30 à la mairie sous la présidence de Madame DELANDE Carole, Maire

PRESENTS : Mmes NABBEN, CHARTON, BOULLET,  
Mrs BIDARD, DUBOIS, MELLIER, RICHARD, PETIT

ABSENTS : Mme BAUER donne pouvoir à Monsieur BIDARD  
Mmes FERNANDEZ et OULLIER  
Mrs COLLEMARE et LEVACHER,

Secrétaire de mairie Mr de LAROSIERE

**COMPTE ADMINISTRATIF 2023**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif conforme au compte de gestion du percepteur de MERU

La section d'investissement présente un déficit de 30 477.94 euros

La section de fonctionnement présente un excédent de 84 853.64 euros

L'excédent de clôture global s'élève à 215 125.60 euros.

**AFFECTATION AU 1068**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter la somme de 96 377.64 euros

Au compte 1068 pour équilibrer la section d'investissement.

**TAUX IMPOSITION 2024**

Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité de ne pas augmenter les impôts locaux et de conserver les mêmes taux qu'en 2023.

|                         | BASES   | TAUX         | PRODUITS       |
|-------------------------|---------|--------------|----------------|
| Taxe foncière bâtie     | 562 100 | 42.44        | 238 555        |
| Taxe foncière non bâtie | 47 500  | 30.66        | 14 564         |
| Taxe d'habitation       | 47 600  | 11.99        | 5 707          |
|                         |         | <b>Total</b> | <b>258 826</b> |

**BUDGET PRIMITIF 2024**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le budget primitif 2024.

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 270 377.64 euros

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 775 927.96 euros

Madame le Maire clôture la séance à 21 heures.